

47985



DOCUMENTS OFFICE  
**FILIB COPY**  
NO TO BE FAKED OUT

**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

Distr. : GENERALE  
E/CN.14/813/Corr.1  
E/CN.14/TPCW.II/28/Corr.1  
8 avril 1981  
Original : FRANCAIS

**COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**  
Seizième session de la Commission/  
Septième réunion de la Conférence  
des ministres

**Freetown (Sierra Leone), 6 - 11 avril 1981**

**RAPPORT**

**DE LA DEUXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE PLENIER**  
**(Freetown, Sierra Leone, 24 mars - 4 avril 1981)**

Rectificatif

Paragraphe 48

Remplacer la phrase commençant par "le représentant du BIT jusqu'à ... a mis l'accent" par ce qui suit : "L'observateur du BIT a fait remarquer que le programme décentralisé de son organisation en Afrique tient compte du Plan d'action de Lagos, il a mis l'accent ..." le reste sans changement.

Paragraphe 162

Insérer à la fin du paragraphe le texte suivant : "Le représentant d'un Etat membre a déploré le fait que le programme d'activités du MULFOC de Yaoundé ne mettait pas l'accent sur la formation des cadres de la sous-région, mais privilégiait plutôt des séminaires et conférences. Un effort devrait être entrepris pour ledit MULFOC dans la recherche des bourses d'études et des stages de perfectionnement au bénéfice des ressortissants de la zone".

Paragraphe 180

Remplacer "langues officielles" par "langues de travail".

Paragraphe 185

Fin de la septième phrase, remplacer "des privilèges correspondants à" par "d'un statut permanent de".